

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| cid:image002.png@01D8EA12.11279FB0 |  |  |

Le 14 novembre 2022

**Le Vauban, premier navire hauturier acquis grâce au Fonds Normandie Littoral**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a visité aujourd’hui, à Port-en-Bessin, le navire hauturier Vauban acquis par Wilfried Roberge via le Fonds Normandie Littoral. Le fonds Normandie Littoral, dédié au soutien de l’économie maritime normande, permet de faciliter et d’accélérer les possibilités d’investissements des acteurs professionnels du secteur maritime, littoral et fluvial.**

Deuxième région de pêche, la région Normandie compte aujourd’hui 585 navires de pêche dont 2 % de navires hauturiers. La flottille hauturière normande représente une part importante des débarques dans les criées normandes. Leur maintien constitue donc un enjeu majeur pour l’équilibre de la filière de la pêche normande.

Marin pêcheur depuis plus de 20 ans, Wilfried Roberge exploite le Vauban en tant que patron-salarié depuis 2019. Ce dernier a pu préparerson projet d’acquisition dans les meilleures conditions, constituer un équipage de 7 marins, et exploiter le navire grâce à l’intervention de Normandie Littoral qui a pris une participation en capital dans la société de pêche de M. Roberge.

Le fonds Normandie Littoral a été créé en 2020 à l’initiative de Normandie Participations, le fonds d’investissement de la Région Normandie. 4 acteurs régionaux se sont associés à Normandie Littoral : Banque Populaire Grand Ouest Crédit maritime, Caisse d’Epargne Normandie, Groupama Centre Manche, Banque Populaire du Nord Crédit Maritime. Ce fonds permet des investissements en lien avec la croissance bleue, et intervient à tous les stades de financement : capital innovation, capital développement, capital transmission.

70 dossiers d’investissements ont déjà été étudiés par le fonds Normandie Littoral.

4 dossiers ont été présentés, pour 3 investissements réalisés, représentant un total de plus de 1,02 million d’euros :

* construction d’un chalutier/coquillier qui sera réalisé par un chantier naval normand à Dieppe,
* Acquisition d’un bateau hauturier à Port-en-Bessin,
* Accompagnement d’une start up dans le développement et l’industrialisation d’un moteur électrique sans hélice qui sera fabriqué en Normandie au Havre.

L’objectif de Normandie Littoral est de permettre la concrétisation de 3 à 4 projets par an, afin d’atteindre 15 participations minimum d’ici 2026.

*« Nous avons mis en place ce dispositif original Normandie Littoral qui peut être utile pour permettre aux jeunes patrons pêcheurs d’acquérir leur premier navire. Ce fonds est un tremplin pour l’acquisition d’un navire. Après ce coup de pouce, la Région se retire et compte aider d’autres pêcheurs. Par ailleurs, la Région est toujours très active pour solutionner la question des licences de pêche avec les îles anglo-normandes »* déclare Hervé Morin

**Critères d’éligibilité :**

* Innovation/amorçage , développement , transmission
* Siège social ou activité principale en Normandie
* < 250 salariés et CA < 50 M€
* Participation minoritaire Intervention entre 150 et 400 k€
* Capital et /ou obligation
* Horizon moyen d’accompagnement : 5 à 7 ans

Contact presse :

Laure WATTINNE – 06 44 17 55 41 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)